

SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)



Réunion du Comité Syndical

du
mercredi 24 avril 2002

1.11

Questions diverses

Câblage Informatique du siège administratif et liaison avec l'exploitation

Par l'intermédiaire du service informatique de la CAB Ville de BELFORT, la société SRP a fait parvenir au S.E.R.T.R.I.D une proposition d'architecture et de câblage informatique pour le siège administratif du S.E.R.T.R.I.D.. Cette prestation s'élève à la somme de 17.122,88 € H.T.. Il conviendrait également de relier trois postes de l'exploitation au réseau précité. Le montant de cette prestation serait de l'ordre de 4.000 € au maximum.

Il est important de réaliser cette installation le plus rapidement possible car pour l'instant, les postes ne sont pas reliés entre eux et il n'existe pas de sauvegarde générale.

Le Comité Syndical se range à l'avis du Bureau et **DECIDE** de faire réaliser ces travaux.

Désignation d'un employé à la MUTAME

La MUTAME (Mutuelle des agents territoriaux et membres extérieurs) par un courrier en date du 29 mars 2002 propose d'accueillir un employé adhérent MUTAME au sein de son conseil d'administration, en sachant que les réunions sont au nombre de trois par an.

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur cette proposition.

Après avis du Bureau le Comité Syndical se **PRONONCE** favorablement sur cette demande.

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 02 mai 2002, conformément au C.G.C.T..

Pour extrait conforme,
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.


Emile GEHANT